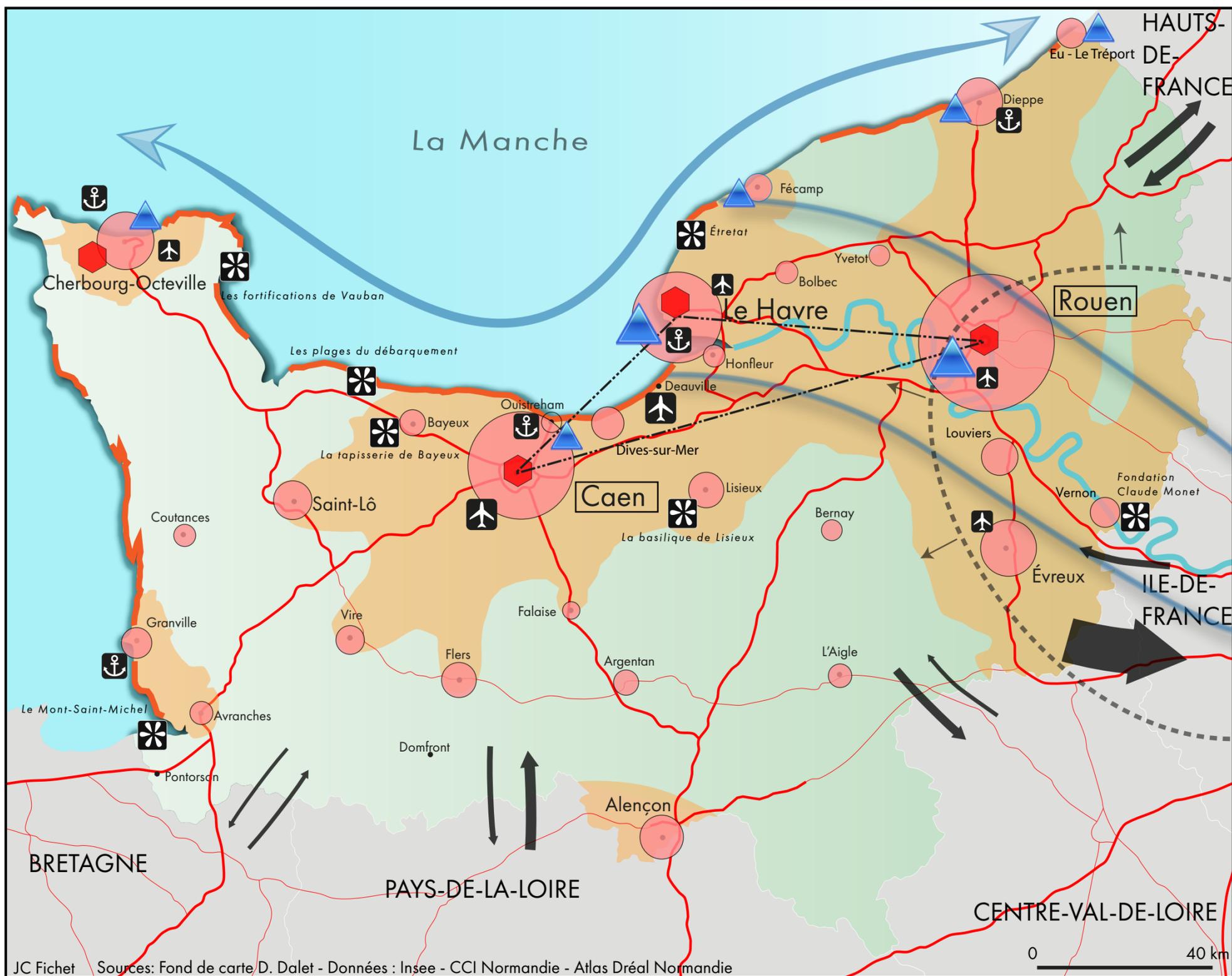


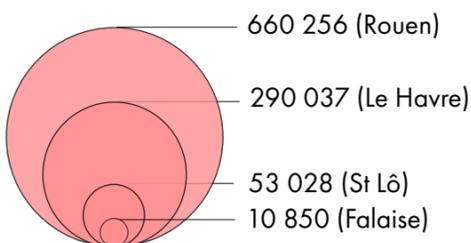
La grande Normandie : une nouvelle région en devenir ?



Pôles et axes structurant le territoire.

- Autoroutes / voies rapides
- Axes secondaires
- L'Axe de la Seine

Pôles urbains > à 10.000 hab.
(population des aires urbaines en 2013 - milliers d'habitants)*



Entre terres et mer : une diversité d'espaces et d'activités

- Espace à dominante rurale : une présence marquée des activités agricoles (élevage, polyculture, cultures céréalières ou industrielles).
- L'espace sous influence des pôles urbains.
- Principaux pôles industriels (par les effectifs employés)
- Principaux littoraux touristiques
- Site touristique remarquable (hors agglomérations)
- Complexe portuaire majeur: Le Havre et Rouen pôles constitutifs du complexe Haropa, 1^{er} ensemble portuaire français et 5^{ème} port nord-européen.
- Place portuaire de second rang.

Un espace ouvert sur l'extérieur, une unité à construire.

- Le corridor maritime Atlantique - Manche - Mer du Nord: un axe de transport majeur à l'échelle mondiale.
- Gares maritimes : trafic passagers vers le Royaume-Uni, l'Irlande et les îles anglo-normandes (plus de 2 millions de pers. en 2014- trafic cumulé)
- Aéroports : > 100.000 / < 100.000 passagers.
- 44.920 Flux domicile-travail avec les régions limitrophes (chiffres 2012)
- 10.723
- L'aire d'influence parisienne.
- Le projet Vallée de Seine : préserver le rang mondial de Paris, favoriser son développement et son ouverture maritime.
- Une capitale bicéphale: Rouen - Préfecture de région, Caen - Siège du Conseil régional

La coopération plus que la concurrence : Un pôle métropolitain tripolaire est-il possible pour favoriser la dynamique régionale?

* La commune urbaine de Ouistreham fait partie de l'aire urbaine de Caen.